

Bilan Actif

31/12/2024				31/12/2023
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	1 394,90	1 394,90	
	Fonds commercial (1)	14 828,00		14 828,00
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations techniques,mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	141 904,98	81 092,09	60 812,89
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts	3 978,29		3 978,29
	Autres immobilisations financières	4 072,00		405,00
	TOTAL (II)	166 178,17	82 486,99	83 691,18
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	257 903,07	49 776,35	208 126,72
	Autres créances	75 393,74		75 393,74
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	32 782,74		32 782,74
	Charges constatées d'avance	500,37		500,37
	TOTAL (III)	366 579,92	49 776,35	316 803,57
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		532 758,09	132 263,34	400 494,75

386 613,16

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000,00	1 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	100,00	100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(56 548,86)	(12 603,96)
	Résultat de l'exercice	54 238,56	(43 944,90)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(1 210,30)	(55 448,86)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	22 060,74	25 847,00
	Total des provisions	22 060,74	25 847,00
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 223,64	21 167,62
	Emprunts et dettes financières divers (3)	31,79	85 031,79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 774,93	77 284,47
	Dettes fiscales et sociales	191 376,51	213 785,65
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	70 237,44	18 945,49
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	379 644,31	416 215,02
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	400 494,75	386 613,16
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	54 238,56	(43 944,90)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	379 644,31	416 215,02
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 223,64	
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Certifié conforme

Vincent CHAULET

Certifié conforme

Joël CHAULET

Etat exprimé en euros

✓ Certified by  youSign✓ Certified by  youSign

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **400 495 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 490 734 euros** et un total **charges** de **1 436 496 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **54 239 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effort construction

La cotisation est supportée sous la forme de prêts consentis par la société.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 394,90		14 828,00			16 222,90
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 394,90		14 828,00			16 222,90
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	100 824,65		8 428,00			109 252,65
	Matériel de transport	34 316,66				5 208,33	29 108,33
	Matériel de bureau, mobilier	3 544,00					3 544,00
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	138 685,31		8 428,00		5 208,33	141 904,98	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 383,29		3 772,00		105,00	8 050,29
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 383,29		3 772,00		105,00	8 050,29
TOTAL		144 463,50		27 028,00		5 313,33	166 178,17

--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 394,90			1 394,90
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 394,90			1 394,90
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	38 351,20	10 088,56		48 439,76
	Matériel de transport	29 959,18	4 357,48	5 208,33	29 108,33
	Matériel de bureau, mobilier	3 544,00			3 544,00
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 854,38	14 446,04	5 208,33	81 092,09
TOTAL		73 249,28	14 446,04	5 208,33	82 486,99

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	20 000,00		3 746,26	16 253,74
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	5 847,00		40,00	5 807,00
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 847,00		3 786,26	22 060,74
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	16 001,34	49 776,35	16 001,34	49 776,35
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	16 001,34	49 776,35	16 001,34	49 776,35
TOTAL GENERAL		41 848,34	49 776,35	19 787,60	71 837,09
Dont dotations et reprises			49 776,35	19 787,60	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	3 978,29		3 978,29
	Autres immobilisations financières	4 072,00		4 072,00
	Clients douteux ou litigieux	12 226,05	12 226,05	
	Autres créances clients	245 677,02	245 677,02	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 238,44	1 238,44	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	852,91	852,91	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 872,32	5 872,32	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	60 000,00	60 000,00	
	Débiteurs divers	7 430,07	7 430,07	
	Charges constatées d'avances	500,37	500,37	
	TOTAL DES CREANCES	341 847,47	333 797,18	8 050,29
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 223,64	1 223,64		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	116 774,93	116 774,93		
	Personnel et comptes rattachés	118 584,72	118 584,72		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 860,88	56 860,88		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	439,00	439,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 491,91	15 491,91		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	31,79	31,79		
	Autres dettes	70 237,44	70 237,44		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	379 644,31	379 644,31		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		21 167,62			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		31,79			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2,00	500,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2,00	500,0000	1 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		110 065
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		543
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>543</i>	
Dettes fiscales et sociales		109 522
<i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i>	<i>73 675</i>	
<i>CH. SOC. S/CP</i>	<i>12 113</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>7 352</i>	
<i>FORMATION PRO. CONTINUE</i>	<i>5 342</i>	
<i>ETAT-CHARGES A PAYER</i>	<i>11 040</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		5 837
Autres créances		5 837
<i>DEB ET CRED DIVERS PRODUITS A</i>	<i>5 837</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		500	500
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			500

--

1 2 3 SERVICES A DOM
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 7 Rue Aristide Briand
21700 Nuits-Saint-Georges
513 696 583 R.C.S. Dijon

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars, à quatorze heures, au siège social,

La Société A2MICILE EUROPE, SAS au capital de 1.094.256 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président,

propriétaire de la totalité des deux (2) actions de cinq-cents euros (500 euros) chacune, composant le capital de la Société 1 2 3 SERVICES A DOM, associée unique de ladite société,

en présence de Monsieur Vincent CHAULET, président non associé,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur Vincent CHAULET, en sa qualité de président non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;
- la constatation des conventions visées à l'article L.227–10 du Code de commerce ;
- renouvellement du mandat de gérance ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.
-

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2024, un résultat bénéficiaire de 54.238,56 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion au président, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice d'un montant de 54.238,56 Euros, que nous vous proposons d'affecter intégralement au report à nouveau.

L'associée constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, l'associée devra, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu la dissolution de la société, dans les quatre mois à compter de ce jour.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat du président, Monsieur Vincent CHAULET, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE EUROPE S.A.S,
Représentée par son Président,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Vincent CHAULET
Président

Vincent CHAULET

✓ Certified by  yousign